



Salon du p'tit format du 5 au 28 décembre 2025 (fermeture exceptionnelle le 25 décembre)

CONTRAT N° (à remplir par l'APPA)

Accord est passé entre l'A.P.P.A. et l'EXPOSANT,

M. Mme :

Adresse :

Tél. : email :

N° SIRET (ou autre)

pour exposer 3 œuvres (taille maximale 30 cm, cadre compris) à la P'tite Galerie à l'occasion du Salon du P'tit Format du **5 au 28 décembre 2025**.

Les journées d'accrochage vous seront précisées ultérieurement.

L'EXPOSANT s'engage à :

- envoyer ce contrat dûment rempli et signé. Y joindre un chèque de **90 euros** à l'ordre de l'APPA. Ce chèque sera encaissé un mois avant l'exposition, aucune modification ni aucun aménagement ne pourra être réalisé par l'EXPOSANT sans un accord écrit préalable de l'association ;
- assurer le transport de ses œuvres à la date prévue ;
- être présent lors du vernissage **le samedi 6 décembre à 17h** et en partager les frais de bouche avec les autres exposants, le matériel et la mise en œuvre étant assurés par l'APPA ;

En contrepartie, l'A.P.P.A. s'engage à :

- mettre à disposition de l'EXPOSANT l'espace loué et le matériel nécessaire à l'exposition (cimaises, chevalets et socles) en accord avec les dates définies dans le présent contrat ;
- diffuser sur Honfleur et ses environs les affiches et les tracts assurant la publicité du Salon ;
- assurer une permanence aux heures d'ouverture de la P'tite Galerie ;
- emballer efficacement les œuvres vendues et fournir à l'acquéreur une facture ;
- ne prélever aucun pourcentage sur les œuvres vendues (1,75 % en cas de règlement par Sumup).

L'A.P.P.A. décline toute responsabilité si elle doit conserver des œuvres au-delà de la date de fin du présent contrat. Elle se réserve le droit de refuser l'exposition d'œuvres ne correspondant pas à son éthique ni au format maximum imposé. Le présent contrat tient lieu de réservation exclusive. Toute résiliation devra être effectuée 60 jours avant la date de l'exposition par lettre recommandée avec AR. Passé ce délai, l'A.P.P.A. se réserve le droit d'encaisser les sommes versées à la date prévue.

Etabli en double exemplaire le

À envoyer à "La p'tite Galerie" 22 rue des Lingots 14600 Honfleur.

J'atteste avoir lu et accepté les conditions générales d'exposition (à télécharger sur le site).

L'EXPOSANT (signature)

LE REPRÉSENTANT DE L'A.P. P. A.

APPA

Association pour la promotion des artistes
Association régie par la loi de 1901

22 rue des Lingots - 14600 Honfleur • contact@laptitegalerie.net • www.laptitegalerie.net